



UN PAYS À FAIRE RÊVER



D
É
C
E
M
B
R
E



2
0
1
4



Sommaire

- Commerce avec un Québec souverain 2
- Le pacte de l'automobile 3
- Tomahawk, en quête d'investisseurs 4
- Couillard, Charest, du pareil au même 5
- Faits divers, naissances, citations 6
- Des autochtones gagnent plus de \$... 7
- Conséquences de ne pas se respecter 8
- Articles en spécial 9
- Description du logo 10

Le journal des souverains de coeur

www.souverainetelasolution.com

Vol. 13 No. 11

Souveraineté La Solution inc.

Le commerce avec un Québec souverain, les États-Unis favorisent la continuité

Une étude de la firme américaine Rogers & Wells fait clairement ressortir que la politique des États-Unis serait d'appliquer à un Québec souverain les traités et obligations liant présentement le Canada et les États-Unis. Les auteurs font valoir que les intérêts économiques du Québec et des États-Unis militent fortement en faveur d'un tel comportement. C'est dire que lorsque le Québec accédera légitimement à la souveraineté, il n'y aura ni instabilité ni rupture de traités, mais la stabilité et la continuité qu'on doit attendre de la part d'un pays démocratique.

Cela signifie qu'advenant la souveraineté du Québec, les États-Unis ont intérêt à maintenir les accords et traités suivants :

- * l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ;
- * **le Pacte de l'automobile** ;
- * l'Accord du GATT de 1994 et l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce ;
- * le Traité fiscal canado-américain ;
- * l'Accord du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD).

Dans ses avis juridiques remis au gouvernement du Québec, Rogers & Wells a notamment indiqué que, compte tenu de la politique américaine à cet égard :

- 1- Il est «extrêmement probable» que les États-Unis permettraient à un Québec souverain de participer aux accords et traités auxquels le Canada fait actuellement partie puisque la pratique adoptée par les États-Unis consiste à traiter cette acceptation non pas comme un nouvel accord mais comme une prolongation de l'ancien ;
- 2- Le Canada ne pourrait pas s'opposer à l'entrée du Québec dans l'ALÉNA;
- 3- Le Québec serait admis comme membre du GATT ou autorisé à le devenir;
- 4- Les négociations qui se tiendront ne porteront que sur les détails relatifs à l'application des traités et accords.



Québec pays



**Le Président et tous les
administrateurs vous souhaitent
Joyeux Noël et Bonne et Heureuse
Année 2015**

Équipe de Rédaction du journal

Éditeur: Compagnie Souveraineté La Solution inc.

Rédacteur en chef: André Desnoyers

Montage graphique: Jean Luc Messier

Programmeur: Jean Lussier

Souveraineté La Solution inc.

Le Pacte de l'automobile

Le Pacte de l'automobile fut signé en 1965 par le Canada et les États-Unis afin de créer un marché nord-américain global pour les véhicules automobiles des particuliers. Cet accord prévoit que les fabricants d'automobiles doivent produire au Canada un nombre minimal de véhicules. Le Pacte ne contient aucune disposition quant à l'adhésion d'une tierce partie. Toutefois, il apparaît aux avocats de Rogers & Wells que la règle de présomption de succession s'y applique de la même manière qu'à l'ALÉNA.

«La nature intégrée de la production de l'industrie automobile nord-américaine fait clairement ressortir l'intérêt économique des États-Unis à maintenir la libre circulation des produits de cette industrie. Sans le Québec, les avantages économiques découlant du Pacte de l'automobile seraient substantiellement atténués», souligne Rogers & Wells ; cela indique à quel point la participation du Québec est importante, notamment pour l'Ontario qui bénéficie de retombées économiques importantes liées au Pacte de l'automobile.

Source: Fascicule de mai 1995, numéro 1; Gouvernement du Québec, ministère du Conseil exécutif, Secrétariat à la restructuration.

Voitures électriques

TOMAHAWK 100 % ÉLECTRIQUE

- 1- Dévoilée au Salon de l'auto de Québec en mars 2014
- 2- **Équipée de deux moteurs électriques mis au point par TM4 (filiale d'Hydro-Québec)**
- 3- Châssis ultra léger en aluminium avec carrosserie en polymère
- 4- Les portes s'ouvrent à la verticale, comme une Lamborghini
- 5- Toutes les composantes sont fabriquées au Québec, à l'exception de la transmission, des pneus et des vitres
- 6- Les batteries offrent une autonomie d'environ 350 km
- 7- Peut rouler jusqu'à 220 km/h (0 -100 km/h en moins de 4 secondes)
- 8- Prix de détail de la version sport: environ 90 000 \$
- 9- Les premiers modèles pourraient être livrés à l'été 2016



Mario Dubuc veut construire une usine à Québec en 2015 qui lui permettra de produire 350 véhicules Tomahawk par année. Il mise également sur un modèle taxi de six places, bâti sur le même châssis.

Souveraineté La Solution inc.

Les concepteurs de l'auto Tomahawk en quête d'investisseurs au Québec

Il peinent à trouver du financement privé pour leur véhicule 100 % électrique

QUÉBEC Une entreprise de la capitale nationale risque de s'associer à des intérêts étrangers pour construire l'usine d'assemblage de la toute première voiture électrique 100 % *made in Québec*, faute d'investisseurs en sol québécois.

«L'intérêt d'investir dans notre PME vient de partout, sauf du Québec. Malgré mes efforts pour garder ce joyau local entièrement chez nous, il semble fort probable qu'un autre pays s'enrichira sur le dos du savoir-faire québécois», se désole Mike Kakogiannakis, l'un des copropriétaires de Dubuc SLC (Super Light Cars).

M. Kakogiannakis fait du démarchage à Montréal. Son associé, le designer industriel Mario Dubuc, qui a conçu le véhicule de A à Z, est installé dans le parc Colbert à Québec. Les deux hommes projettent d'y construire une usine dans la prochaine année, qui embaucherait une centaine d'employés.

Après 10 ans de recherche et développement, ils sont enfin prêts à se lancer dans la production du véhicule, qui pourrait devenir une fierté au Québec. Leur véhicule Tomahawk, qui a été dévoilé au Salon de l'auto de Québec en mars, a fait tourner les têtes. Au coût de 90 000 \$, ce véhicule joue dans la cour de la célèbre Tesla américaine.

Son concepteur, Mario Dubuc, travaillait dans l'ombre depuis longtemps. Il voulait créer un «effet *wow!*» lors du lancement de son prototype. «Deux jours plus tard, on avait le ministère de l'Économie dans notre kiosque qui voulait nous rencontrer. Ils n'avaient jamais entendu parler de nous.»

SUBVENTIONS DISPONIBLES

Le gouvernement, dit-il, est prêt à subventionner en partie la compagnie, à hauteur de 7,5 millions de dollars, mais il manque un ingrédient essentiel pour compléter le montage financier: un investisseur privé qui injectera la même somme.

Malgré les rencontres avec de potentiels investisseurs québécois, notamment Alexandre Tailler - de l'émission *Dans l'œil du dragon*, à Radio-Canada - rien n'a abouti. Si bien qu'aujourd'hui, des investisseurs de Dubaï et de la Californie lui font de l'œil.

«On en a, des investisseurs. C'est presque réglé, sauf qu'ils sont étrangers. Ça me fait mal au cœur un petit peu parce qu'on a un produit 100 % électrique et 100 % québécois. J'ai le sentiment que c'est comme si une partie de mon entreprise s'en allait ailleurs.» Quoi qu'il advienne, M. Dubuc assure qu'il n'exilera «jamais» la production à l'étranger.

«Tous mes sous-traitants sont situés dans un rayon de 45 minutes de la ville de Québec. J'encourage l'économie d'ici. Même si ça me coûte un peu plus cher de faire ça ici, je veux la qualité et le savoir-faire du Québec. Ici, on a le génie électrique, puis le génie mécanique», répond celui qui a ajouté la fleur de lys au logo de la voiture.

La Caisse de dépôts et de placements, en investissant dans ce projet, mettrait en pratique son but premier: stimuler l'économie québécoise et relever le social (emplois).

Souveraineté La Solution inc.

Couillard, Charest, du pareil au même



Selon les dires d'un ancien politicien qui était entré la première fois en 1964, son premier dossier qu'il avait à s'occuper, était celui des relations fédérales provinciales sur le déséquilibre fiscal.

C'est dire que le fédéralisme canadien n'a guère changé en quarante ans. Le déséquilibre entre le fédéral (Ottawa) et le Québec est fort simple, le fédéral excède systématiquement ses besoins (ce qui génère des

surplus constants), alors qu'au Québec ce sont les besoins qui excèdent les revenus, (qui génèrent des déficits). Voici le déséquilibre fiscal tant décrié.

En effet pour des raisons politiques évidentes, le gouvernement fédéral ne demande pas mieux que d'utiliser ces surplus pour intervenir dans tous les dossiers chauds où le Québec manque de ressources. Il se donne ainsi l'air d'un sauveur en aidant le Québec avec l'argent des québécois.

Tous les domaines les plus importants relevant du Québec ont fait l'objet d'une telle ingérence: la santé, l'enseignement supérieur, l'aide sociale, l'infrastructure provinciale et municipale, bourse aux étudiants, ainsi que les garderies. Sans compter les domaines comme la culture où le gouvernement s'est arrogé un rôle que la constitution ne lui accorde pas. De sorte que le gouvernement fédéral est devenu le gouvernement important, celui qui peut s'occuper de tous les problèmes. Alors que le gouvernement du Québec fait figure de parent pauvre.

Comment peut-on corriger ce déficit fiscal? Ce n'est évidemment pas en permettant au gouvernement fédéral de dépenser encore plus d'argent dans les domaines qui relèvent du Québec. Car cela referait que confirmer le déséquilibre que l'on veut corriger. Plus le gouvernement fédéral dépensera dans des domaines qui relèvent du Québec, plus il voudra conserver les surplus qui lui permettent de le faire. Et c'est là que l'on voit la bêtise absolue du gouvernement Charest qui supplie le gouvernement fédéral de dépenser encore plus d'argent dans l'éducation supérieure et la santé, sous prétexte de corriger le déséquilibre fiscal.

Le Prof de l'Ord
COURS PRIVÉS
PRIVATE COURSES
Jean Luc Messier
450-263-1040

En effet l'histoire a prouvé qu'il est impossible d'amender le Canada, à corriger le déséquilibre fiscal qui le favorise. En réalité la seule manière de récupérer ses taxes et impôts et revenus de toutes sortes et de reprendre le plein contrôle de ses compétences, c'est de faire son indépendance. Car l'expérience que nous avons vécue, démontre hors de tout doute raisonnable qu'il est impossible de réformer le fédéralisme canadien.

André Desnoyers.

Souveraineté La Solution inc.

Faits divers

1783

1^{er} décembre

Le premier ballon gonflé à l'hydrogène des frères Montgolfier décolle des Tuilleries.

1990

1^{er} décembre

Les ouvriers anglais rejoignent les ouvriers français sous le Tunnel sous la Manche creusé en dessous la Mer du Nord.

1942

2 décembre

La première pile atomique est opérationnelle. Elle fut construite sur un terrain de squash désaffecté à l'université de Stagg Field à Chicago, Illinois, U.S.A.

2002

2 décembre

Publication commune par plusieurs scientifiques de plusieurs pays de la carte génétique de la souris. 99% des gènes de la souris ont un équivalent dans le génome humain et plus de 90% des gènes associés à la maladie sont identiques chez l'homme et le rongeur.

2004

2 décembre

Des paléontologues brésiliens présentent une nouvelle espèce de dinosaure herbivore de la période du Trias (plus de 200 millions d'années), découverte dans le sud du Brésil. Ce fossile semble être le premier de ce genre trouvé

dans le monde. Il est nommé Unaysaurus tolentinoi ou dinosaure d'Agua Negra, pesait 70 kg, mesurait 2,5 mètres de long et de 70 à 80 cm de haut. Il était herbivore, avait une petite tête et un corps volumineux qu'il appuyait sur ces pattes de derrière.

1621

3 décembre

Galilée invente le télescope.

1973

3 décembre

La sonde américaine Pioneer X effectue son premier vol autour de Jupiter.

1973

4 décembre

Mise en vigueur de la taxe sur le revenu, au Canada, mesure temporaire (!!!) pour aider à financer les efforts de guerre.

1962

5 décembre

Pour la première fois une femme accède au poste de ministre au Canada. Claire Kirkland Casgrain ouvre la voie aux femmes.

1998

6 décembre

Les astronautes de la navette Endeavour assemblent, en orbite, les deux premiers éléments de ce qui doit devenir la station spatiale internationale.

1849

8 décembre

Dépôt du brevet de l'épingle de sûreté.

Ils sont nés

1901

2 décembre

Walter Elias Disney, producteur de films d'animation.

1981

2 décembre

Britney Spears, chanteuse danseuse.

1935

6 décembre

Jean Lapointe, comédien, chanteur, humoriste.

1948

10 décembre

Claudette Dion, chanteuse, soeur de Céline

1964

11 décembre

Michel Courtemanche, humoriste, acteur et producteur de télévision.

1832

15 décembre

Gustave Eiffel, inventeur du porte-jarretelles et de la Tour Eiffel.

Citations

Dans les grandes choses, les hommes se montrent comme ils leur conviennent de se montrer; dans les petites, ils se montrent comme ils sont. Chamfort (1741-1794)

L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour dire la vérité et la vertu. François de Salignac de La Mothe-Fénelon (1651-1715)

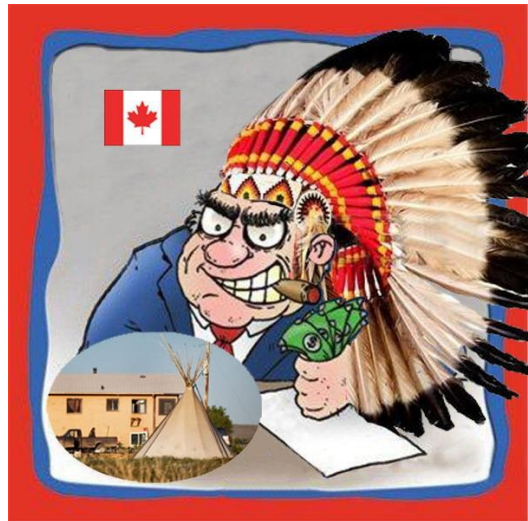
Souveraineté La Solution inc.

Des autochtones gagnent plus que le premier ministre

André Desnoyers (président de Souveraineté La Solution inc. et de Nation-Unie.org) écrivait dans son mémoire déposé le 23 février 1995, un texte sur le volet autochtone (www.souverainetelasolution.com) menu Documents, section Mémoires; et en deuxième lieu voici les écrits d'un grand quotidien francophone publiés le 1er novembre 2014, p. 26.

Le fils d'un chef de bande aurait touché 536 000\$ annuellement

AGENCE QMI Le chef d'une communauté des Premières Nations de la Colombie-Britannique et sa famille ont reçu une rémunération de plus de 4,1 millions \$ au cours des quatre dernières années.



Entre 2010 et 2014, le salaire moyen annuel du chef de la nation Shuswap, Paul Sam, a été de **364 000\$**. Un salaire non imposable **versé** par le gouvernement fédéral. La communauté Shuswap **compte** 267 membres, dont seulement 87 vivent dans la réserve située à Invermere près de la frontière avec l'Alberta.

Le fils du chef a reçu une rémunération moyenne encore plus élevée au cours des quatre dernières années à **536 000 \$**. Leurs femmes et leurs enfants ont aussi touché un salaire considérable. Les chiffres ont été fournis cette semaine au quotidien *The Vancouver Sun* par des membres **de** la communauté mécontents du travail du **chef, en** poste depuis plus de 30 ans.

En entrevue, un conseiller de la communauté a indiqué que la plupart des membres ne savaient pas que leur chef touchait un salaire aussi élevé. Il se dit dégoûté et affirme que les choses vont changer. Le Conseil de bande a reçu l'appui du ministre des Affaires autochtones, Bernard Valcourt. «Le gouvernement s'attend à ce que les conseils de bande des Premières Nations utilisent l'argent des contribuables de façon responsable et dans l'intérêt de tous les membres de leur communauté», a indiqué une porte-parole du ministère.

SANS ÉLECTRICITÉ

L'argent octroyé par le gouvernement doit avant tout servir aux besoins des membres de la communauté. Des candidats à la prochaine élection au Conseil de bande ont indiqué au *Vancouver Sun* que des membres ont passé le dernier hiver sans eau ni électricité et que le chef de bande leur a dit que la communauté n'avait pas d'argent pour eux.

Depuis juillet dernier, en vertu de la Loi sur la transparence financière des Premières Nations, les Premières Nations du Canada doivent publier en ligne leurs états financiers et le salaire de leurs dirigeants. Auparavant, les communautés autochtones devaient produire des états financiers vérifiés par un auditeur indépendant, mais n'étaient pas obligées de les publier.

Selon la Fédération canadienne des contribuables, une cinquantaine de membres de conseils de bande ont touché, au cours des dernières années, un salaire plus élevé que le premier ministre du Canada qui était de 320400\$ en 2013.

Souveraineté La Solution inc.

Les conséquences de ne pas se respecter

Pour se faire respecter il faut d'abord et avant tout se respecter soi-même. La langue française, c'est bien beau de dire haut et fort que nous sommes un peuple et que le Québec est le seul endroit dans toutes les Amériques où nous parlons, éduquons et travaillons en français; mais il faut appuyer nos dires. Il faut se diriger nous-même, être les décideurs de la nation; sinon on se fait ridiculiser, et les étrangers prennent avantage de notre inertie (notre manque de courage de s'affirmer officiellement à titre de peuple avec ses frontières, ses dirigeants dans un pays bien à nous).

Situation: Langue française au Québec.

Le porte parole de l'Office de la langue française, sur une radio francophone québécoise, disait qu'il ne pouvait pas parler d'une plainte reçue d'un citoyen qui disait qu'un commerçant qui a pignon sur rue ici, que son site n'a pas de version française. Mais ce porte parole rajoutait que plusieurs commerçants l'appelaient pour de la traduction.

Commentaires

- 1- Nous, payeurs de taxes, payons le salaire et les équipements du bureau de la langue française pour donner des services à un étranger qui s'est implanté ici pour nous vendre son produit et il ne savait pas au départ que nous étions francophones. **C'est aberrant!**

Ce même porte parole rajoutait qu'il y avait des subventions disponibles pour faire la traduction de la langue de l'étranger au français.

- 2- Imaginez un instant que nos taxes et impôts servent à défrayer les coûts pour trouver une solution linguiste à un commerçant chez-nous qui est l'artisan de sa propre situation, et pire nous mettons à sa disposition des subventions; une cerise avec ça!

C'est la conséquence de ne pas se respecter.

Solution

Que tout vote de partis reconnus par le DGEQ lors d'une élection générale et qui ont dans leurs statuts ou plate formes électorales la souveraineté ou l'indépendance, ainsi que toute personne inscrite sur la liste électorale et qui n'a pas exercé son droit de vote ou annule son vote, soit comptabilisé et perçu comme favorable à l'indépendance du Québec, et que le résultat soit automatiquement envoyé à chacun des chefs élus ou pas ou à leurs représentants et soit déposé à l'Assemblée Nationale du Québec et que la lecture soit faite à la première ouverture de l'Assemblée Nationale et que le tout soit un ordre venant du peuple québécois qui exige une discussion de 3 jours sur les enjeux de l'indépendance du Québec et par la suite un vote dans l'Assemblée Nationale.



**Entretien
tiric**

menuiserie intérieur, extérieur, claboard, bardeaux
d'asphalte, céramique plancher flottant, peinture, etc

Estimation gratuite

License : 2269342137

Éric Roberge
819-350-8287

Souveraineté La Solution inc.

ARTICLES EN SPÉCIAL



Prod_# 53b
2 Drapeaux du Québec 36 x 54 po (90cmx135cm)
49.99 \$ CAD



Prod_# 53c
Drapeau du Québec 36 x 60 po (90cm x 135cm) avec oeillets
17.99 \$ CAD



Prod_# 301
Drapeau des patriotes en nylon 36 x 54 po (90 x 135cm) (avec patriote)
34.99 \$ CAD



Prod_# 704
Fleurs de lys en caroplast 9 x 12 po (23 cm x 30 cm) avec tige (bleu)
3.99 \$ CAD



Pages vues sur le blogue : Nation-Unie.org
(311) au 30 novembre 2014

* Visiteurs en provenance du Québec: (176)
* Canada: (12) de 4 provinces * Pays: (123) de
92 pays.

Pages vues sur le site: www.souverainetelasolution.com
(595) au 30 novembre 2014

* Visiteurs en provenance du Québec: (535)
* Canada: (52) de 5 provinces * Pays: (8) de 8 pays.

Nombre d'impressions sur le net
pour novembre: plus de 448310

IMPRESSIONS

- Imprimerie commerciale
- Photocopie en noir, -Numérique couleur
- Assemblage de documents spirale et boudin
- Plastification
- Formule continu
- Faire-part
- Déchetage de documents
- Publicité par l'objet:
<http://graphicotech.promocan.com>

450 263-8719
graphicotech@videotron.ca

TOUT SOUS LE MÊME TOIT
318, rue Sud, Cowansville

ENSEIGNES imprimées en couleur
directement sur LA SURFACE RIGIDE

- Lettrage de vinyle
- Enseignes, Véhicules, Bannières
- Lettrage de styromousse (foam)
- Produits de plexiglass
- Sérigraphie, -Broderie
- Impression vinyle sur vêtements

450 263-6515
graphicotech@videotron.ca

Télé.: 450 263-7227

Souveraineté La Solution inc.

DESCRIPTION DU LOGO DE LA COMPAGNIE SOVERAINETÉ LA SOLUTION INC..

Identification du peuple québécois



Flèche qui indique l'endroit sur le continent
où le peuple québécois existe



Pictogramme des continents et
de la calotte polaire



Pictogramme de la terre



Les deux mains représentent
l'Organisation des Nations-Unies
qui représente plus de 193 pays et plus de 6 milliards
de population



Le vert signifie l'environnement partenaire égal avec tous les projets des humains.

 Souveraineté la Solution COMITÉ DE BROME-MISSISQUOI C.P. 313, Cowansville (Québec) J2K 3S7		Tél., téléc.: 450-293-3562 <input type="checkbox"/> ADHÉSION <input type="checkbox"/> FINANCEMENT <input type="checkbox"/> SYMPATHISANT <input type="checkbox"/> NON-MEMBRE		N° DE M.S.N. SI CONNU MUNICIPALITÉ SECTEUR SECT. VOTE	
NOM DE FAMILLE		PRÉNOM		REMARQUES:	
ADRESSE		APP.			
LOCALITÉ		CODE POSTALE			
TÉL. DOMICILE	TÉL. TRAVAIL	M.S.			
DATE DE NAISSANCE	SEXE	1 <input type="checkbox"/> SYMPATHISANT 2 <input checked="" type="checkbox"/> X5 L'AN 3 <input type="checkbox"/> MEMBRE <input type="checkbox"/> X10 L'AN			
PROFESSION, SI ÉTUDIANT, INDIQUEZ L'INSTITUTION		FINANCEMENT			
X SIGNATURE DU M.S.N.		<input type="checkbox"/> FINANCEMENT <input type="checkbox"/> COMPTANT <input type="checkbox"/> CHÈQUE <input type="checkbox"/> NOMBRE		\$ \$ TOTAL \$	
SIGNATURE DU SOLLICITEUR		DATE		 www.souverainetelasolution.com courriel: souverainetelasolution@yahoo.ca	
COMTÉ		DATE		REÇU NO 341 NO= M.S.N.	
COPIE DU M.S.N.					